VILLE de CASTELNAUDARY

J’ai 2 ans !

et je vais à l’école !

Votre enfant aura 2 ans à la rentrée scolaire 2022
Vous habitez Castelnaudary

L’Éducation Nationale a ouvert une classe à effectif réduit à l’école maternelle « PETIT PRINCE » Rue de la Terrasse à Castelnaudary

Pour la réussite de cette classe, la ville de Castelnaudary :

- A nommé un Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles,
- Met à disposition des locaux et du matériel adaptés à la Petite Enfance.

LES PARTICULARITÉS DE CETTE CLASSE :

- Horaires assouplis par rapport à ceux des autres classes,
- L'enfant est accueilli entre 8h30 et 11h30 et entre 13h30 et 15h45 (possibilité de variation),

Pas d'accueil en garderie périscolaire ni de restauration scolaire

- L'enfant peut rentrer dès septembre ou plus tard dans l'année scolaire,
- Adaptation progressive dans les premiers jours,
- Les parents pourront être invités à rester au sein de la classe avec les enfants le temps nécessaire, pour que l'accueil soit le plus serein possible.
- Classe équipée de matériels spécifiques.

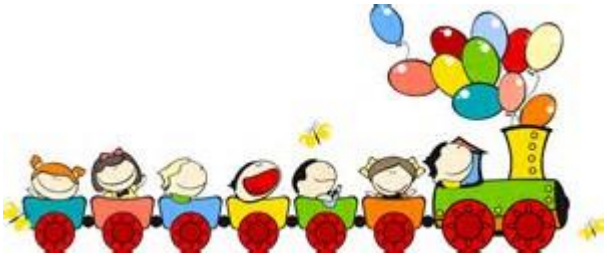

LES OBJECTIFS DE CETTE CLASSE :

- ✓ Stimuler les capacités linguistiques, physiques et intellectuelles des enfants et les initier à la vie en commun.
- ✓ Tenir compte des rythmes et du développement propres à cette tranche d'âge.

↳ Les enseignants et les ATSEM accompagnent ces très jeunes enfants dans leurs apprentissages, valorisent leurs premiers succès et dédramatisent les difficultés : c'est leur donner les moyens de bien vivre leur petite enfance en les encourageant à grandir, c'est-à-dire à acquérir de nouvelles compétences.

L'école maternelle est le moment de la première expérience collective. L'enfant y apprend le respect de soi, l'attention aux autres et l'entraide.

Pour des renseignements concernant le dispositif « scolarisation des enfants de moins de 3 ans », vous pouvez consulter les sites educ.gouv.fr et eduscol :
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=66627
http://eduscol.education.fr/cid91999/la-scolarisation-des-enfants-moins-trois-ans.html

ET ENSUITE ?

Après cette année de pré-scolarisation, votre enfant sera accueilli dès la rentrée de 2023 en classe de Petite Section. Il sera prêt pour suivre une scolarité dans une des écoles maternelles de la ville.

COMMENT SE PRÉ-INSCRIRE ?

Sur rendez-vous auprès du Service Éducation Jeunesse :
39, rue du Général Dejean à Castelnaudary
☎- 04.68.94.58.36

- ✓ Pour cela se munir :
  - Du livret de famille,
  - Du carnet de santé de l'enfant,
  - D'un justificatif de domicile (quittance EDF, Téléphone, ou impôts)
- ✓ Sur place, vous remplirez un formulaire de pré-inscription fourni par le service des Affaires Scolaires.

Ce dossier sera soumis à l'acceptation d'un comité technique.
Celui-ci est constitué de représentants de la municipalité, de la Direction Éducation Jeunesse, de l'Éducation Nationale (Inspection et école), des services PMI (Protection Maternelle et Infantile). Il retiendra certains dossiers en tenant compte des places disponibles.

Si votre dossier est accepté, vous serez reçu individuellement par la Directrice de l'école maternelle « Petit Prince » pour l'inscription définitive et un Projet Personnalisé de Pré-scolarisation sera proposé.